

1 Vrai.

En Belgique, dans un centre extrahospitalier il est en effet possible d'avorter pour 3 euros à condition que la patiente soit en ordre de mutuelle.

Les centres évaluent le prix d'un avortement à 400 euros. Dans le cas d'une couverture sociale en ordre, l'Inami (donc nous) rembourse 397 euros par intervention.

Pour le principe, la patiente paiera deux fois 1,5 euro.

En cas d'absence de couverture, le prix de l'avortement sera plafonné à 200 euros.

Si la patiente est envoyée par une institution (comprenez essentiellement les CPAS) le montant conventionné est réclamé.

Voici qui nous laisse quand même songeurs quand nous voyons le prix réclamé pour une prestation médicale normale et indispensable. Financièrement parlant, il vaut mieux être enceinte sans vouloir poursuivre sa grossesse que d'attraper une bronchite.

Nous ne parlerons pas des autres prestations plus extraordinaires. Un enfant se casse la jambe sur la plaine de jeux du coin. Comptez le prix de 70 avortements pour le soigner !

Cette situation est d'autant plus intolérable que lorsque nos politiciens veulent réduire les frais de santé, l'Inami débourse près de 7.000.000 euros en interventions pour des avortements.

3 Vrai

Le nombre de grossesses (incluant naissances vivantes, fausses-couches, morts-nés, interruptions volontaires) est estimé en 2003 à 205 millions, dont 20% se sont terminées par une interruption volontaire de grossesse.

En Europe de l'Est, près de la moitié des grossesses ont fini par un avortement.

La diminution du taux d'avortement a été plus importante dans les pays développés que dans les pays en voie de développement. Les auteurs d'une récente étude estiment que *"la réduction du taux d'avortement coïncide avec une augmentation importante de l'utilisation de la contraception"*.

Les méthodes contraceptives se sont effectivement multipliées ces dernières années - implants, patches, anneaux contraceptifs – venant compléter la gamme déjà constituée des préservatifs, pilules et stérilets. De plus, la pilule du lendemain est désormais délivrée sans ordonnance... on appelle toujours ces moyens « contraceptifs » mais ils n'en ont souvent que le nom puisque certains d'entre eux ont un fonctionnement abortif.

Malgré un taux d'utilisation des contraceptifs les plus élevés d'Europe, la France affiche un taux annuel de 200 000 avortements. La moitié des femmes qui ont avorté utilisent un contraceptif efficace. Ce « *paradoxe* » s'explique d'abord, pour les auteurs de l'étude, par une mauvaise utilisation des contraceptifs. Il s'explique ensuite par le fait que 60% des grossesses non désirées se terminent par un avortement, contre 40% il y a quelques années. Une grossesse non prévue est de moins en moins bien acceptée.

2 Faux

C'est l'histoire d'une jeune femme qui s'appelait Caroline Aigle. Elle jouissait d'une célébrité certaine puisqu'elle a été la toute première femme pilote de chasse dans l'armée de l'air française. Cette femme est morte cet été, frappée par un cancer foudroyant. Elle avait 32 ans. Enceinte (elle était mariée avec Christophe Aigle et avait déjà un petit Marc), elle a voulu coûte que coûte mettre au monde son bébé prématuré avant de mourir. Le bébé qui se porte bien aujourd'hui est né trois semaines avant la mort de sa maman.



Photo Famille Chrétienne

Un sacré parcours pour ce petit bout de femme de 1m60 aux cheveux blonds courts et aux yeux bleus qui avait un tempérament de pionnière. Polytechnicienne, son brevet de pilote en poche, Caroline était aussi une sportive accomplie : parachutiste et championne militaire de triathlon. En outre, un avenir prometteur s'ouvrait à elle.

Pressentie pour accompagner les missions spatiales russo-européennes, elle avait passé avec succès un BEA en astrophysique, apprenait le russe et préparait une thèse.

Pourtant, ce beau parcours a connu un arrêt brutal. La maladie... Elle apprend en avril dernier qu'elle souffre d'un mélanome. Elle attend alors son deuxième enfant. Le pronostic des médecins est réservé. Les médecins lui conseillent d'avorter d'autant plus que le seul fait d'être enceinte est un facteur d'accélération de l'évolution du cancer. En tout cas, le traitement est incompatible avec la poursuite de sa grossesse.

Mais bien que pressée par son entourage, elle a toujours refusé de mettre fin à une vie qu'elle portait depuis plusieurs semaines.

Elle disait toujours : « Il a droit à ses chances comme moi. » et : « Je vais jusqu'au bout pour donner le maximum de chances à mon bébé ».

C'est ainsi que le petit Gabriel est né le 3 août dernier par césarienne. Elle a ainsi pu le voir, le porter et le câliner avant de s'éteindre le trois semaines plus tard (le 21 août).

Le Commandant Caroline Aigle venait de gagner son dernier combat.

<http://armee-de-lair.over-blog.fr/>

